Chronique Roubaisienne

BUREAU : 99, Rue Pauvrée, 99 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 2.24. — TELEPHONE

Patriotes jusqu'à la bourse

Il est bien certain que le patriotisme le plus bruyant et le plus fougueux s'arrête à la bourse. Nos capitalistes veulent bien de la loi de trois ans, parce qu'elle ne les ménace pas ; ils ont pour la plupart été réformés et leurs fils le seront de même. Mais quand il s'agit de leur faire supporter les frais de l'aventure, ils se dérobent et parlent de l'évasion des capitaux, ce qui est encore une désertion.

Le réactionnaire et très patriote « Journal de Roubaix » nous fournissait hier un nouvel exemple de cette sage réserve. A propos du projet d'impôt sur les bénéfices des compagnies houillères et d'un rapport de la chambre de commerce, notre confrère écrivait :

« On sait que M. le ministre des finances a proposé le vote d'un impôt de 20 p. c. sur les bénéfices nets réalisés par les compagnies houillères au delà de 1 fr. 50 par tonne.

» Le vote d'un impôt de cette nature aurait une répercussion importante sur le prix du charbon ; cette répercussion atteindrait particulièrement notre région, où ce combustible est consommé en quantités considérables.

» Jointe par cette situation, la chambre de commerce de Roubaix, qui avait déjà récemment émis le vœu que le projet de taxe de 50 centimes par tonne ne soit pas ratifié par le Sénat, vient satisfait par la Haute Assemblée, a adopté les conclusions d'un rapport que nous analysons ci-après :

« Après avoir rappelé le vœu auquel nous faisons plus haut allusion et la suite qui y fut donnée, le rapport poursuit en substance : Pour faire face aux nouvelles charges militaires, M. le ministre a cru devoir proposer un impôt de 20 p. c. sur les bénéfices nets des compagnies houillères au delà de 1 fr. 50 par tonne. A-t-il pensé qu'une mesure fiscale de cette gravité poussait les capitaux vers les industries étrangères et qu'elle porte une atteinte directe et arbitraire à la propriété.

» Frapper les houillères dans leurs bénéfices, ce n'est pas seulement frapper leurs actionnaires, c'est les infériorisier et diminuer le travail national au profit de l'étranger...

» Il est indispensable que le pays fasse tout l'effort financier qu'exige la défense de ses frontières, mais d'autres moyens plus justes et plus indiqués s'offrent pour le faire. »

Ainsi, messieurs les capitalistes n'admettent pas qu'on touche à leurs dividendes, même quand il s'agit de ces fameux projets militaires qui leur tiennent tant au cœur.

Ainsi ce sera nous, nous qui avons été soldats, nous qui sommes prêts à le redevenir en cas de guerre, ce sera nous qui devrons encore faire les frais de la campagne d'affolement actuellement menée dans le pays. Et c'est nous que ces gens-là traitent d'antipatriotes ! Ce sont eux les bons Français !!

JEHAN DE ROUBAIX.

Les Finances de la ville

COMPTES ET BUDGETS

Nous publions ci-dessous les deux rapports qui seront soumis aujourd'hui vendredi au Conseil municipal et qui sont relatifs à la comptabilité communale :

COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION DE 1912

« Messieurs, le compte administratif du Maire et le compte de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 1912 qui vous sont présentés contiennent, en recettes et en dépenses, toutes les opérations effectuées en vertu des délibérations prises.

Nous ne vous signalerons que les différences en plus ou en moins atteignant au moins mille francs.

CHAPITRE PREMIER
RECETTES ORDINAIRES

Plus-value. — Prélèvement de 3 centimes au principal des patentes, 4.000 fr. — Indemnités à recevoir de la Compagnie assurant contre les accidents le personnel de divers services municipaux, 1.000 fr. — Produit des droits de places aux foires et aux marchés, 2.000 fr. — Part de la Ville dans les recettes du Conditionnement de laines par la Chambre de commerce, 7.500 fr. — Remboursement des frais de nettoyage des branchées des canalisations d'eau et de gaz, 2.000 fr. — Ressources à provenir de la Compagnie des tramways pour l'exploitation du réseau, 4.000 fr. — Produit de l'exploitation du Cimetière, 3.000 fr. — Produit des distribution d'eau, 42.000 fr. — Externat du Collège de jeunes filles, 3.000 fr. — Allocation du Département pour le service de désinfection, 2.500 fr.

Moins-value. — Produit des saisies et amendes d'octroi, 3.500 fr. — Droits perçus à la Halle centrale et au Marché au poisson, 1.500 fr. — Location des boutiques de la Halle centrale, 1.500 fr. — Adjudication des étals du Marché au poisson, 1.000 fr. — Produit du droit à l'Abattoir, 3.000 fr. — Produit du Mesurage public, 4.000 fr. — Produit de l'Ecole de natation, 1.500 fr. — Produit du numérotage des maisons, 3.000 fr. — Vente des fumiers provenant des rues, 4.000 fr. — Remboursement par les particuliers des frais de construction de branchements d'égouts, 2.000 fr.

CHAPITRE II
RECETTES EXTRAORDINAIRES

Plus-values. — 20 centimes additionnels au principal des quatre contributions, destinés à l'amortissement et aux intérêts de l'emprunt de 10 millions, 17.000 fr. — 3 centimes 15/100 additionnels au principal des quatre contributions pour l'amortissement de l'emprunt de 200.000 fr., 1.900 fr. — 25 centimes additionnels au principal des quatre contributions en remplacement des centimes précédemment mis par insuffisance de revenu pour employés contractés dans créations présentées des ressources nécessaires aux intérêts et amortissement et pour le service de la dette, 24.000 fr. — Recettes accidentelles, 1.000 fr. — Concession d'accès aux propriétaires riverains du Parc Barbieux, 2.500 fr.

Moins-values. — Participation de propriétaires riverains dans les frais de mise en état de viabilité de voies nouvelles, 25.000 fr. — Une somme à peu près égale est inscrite aux recettes nouvelles du budget supplémentaire de 1913.

CHAPITRE III
RECETTES NOUVELLES

Plus-values. — Subvention de l'Etat pour peinture décorative à l'Hôtel de Ville, 4.000 fr. — Versement par la Compagnie du Chemin de fer du Nord des surtaxes locales temporaires perçues à la gare de l'Alliumette, 2.000 fr.

Moins-values. — Participation de propriétaires riverains dans les frais de mise en état de viabilité de voies nouvelles, 137.000 fr. — Participation de propriétaires riverains dans les travaux de voirie à exécuter au moyen des fonds de l'emprunt de 6 millions, 25.000 fr. — Pour ces deux articles la différence est portée en recettes nouvelles au budget supplémentaire de 1913). Il en est de même pour les subventions de l'Etat relatives à diverses créations d'écoles, qui n'ont pas été encaissées sur l'exercice 1912.

Recettes par autorisations spéciales. — Recettes diverses du Service des Eaux 1911-1912, 35.000 fr. — Subvention de l'Etat pour les Crèches municipales, 1.200 fr.

En ce qui concerne les dépenses, il y a lieu de vous signaler également les crédits présentant des différences d'au moins mille francs en plus ou en moins sur les prévisions ; en voici l'énumération :

CHAPITRE PREMIER
DÉPENSES ORDINAIRES

En plus. — Frais du service électoral, 1.700 fr. — Pensions de retraite accordées à des employés municipaux, 1.500 fr. — Entretien des propriétés immobilières et mobilières communales ; acquisition d'objets mobiliers ; travaux urgents et imprévus, 10.000 fr. — Enlèvement des immondices ; distribution du charbon et des fournitures classiques ; distributions aux cantines scolaires et aux fourneaux économiques, 25.000 fr. — Eclairage des rues, 20.000 fr. — Entretien des chaussées pavées, 9.000 fr. — Cession de bons emphytéotiques, rue du Moulin, 2.500 fr. — Application de la loi du 14 juillet 1905 sur l'assistance obligatoire aux vieillards, etc., 36.000 fr. — Contingent de la Ville dans la dépense d'entretien des aliénés indigents, 2.800 fr. — Secours aux familles des réservistes et des territoriaux, 1.500 fr. — Externat du Collège de jeunes filles, 6.000 fr. — Internat du Collège de jeunes filles, 2.000 fr. — Fêtes publiques, 4.000 fr. — Achat et entretien du matériel des fêtes, 1.000 fr.

En moins. — Service du Métrage public, 1.000 fr. — Eclairage des Bâtiments communaux, 2.000 fr. — Fourniture d'eau pour les bâtiments communaux ; entretien des branchements et appareils, 1.000 fr. — Assurance contre l'incendie et les accidents, 2.000 fr. — Indemnités d'alignement, 1.500 fr. — Remboursement de concessions du Cimetière, 1.000 fr. — Bureau d'hygiène, 2.000 fr. — Exploitation de l'Ecole de natation, 2.000 fr. — Etablissement de bains de la rue de Rome, 2.000 fr. — Frais d'exploitation du Service des Eaux, 5.000 fr. — Dépenses de la Police, 4.000 fr. — Dépenses facultatives du Conseil de Prud'hommes, 1.000 fr. — Subvention au Bureau de bienfaisance, 16.500 fr. — Subventions aux Hospices, 10.000 fr. — Service des Fourneaux économiques, 1.500 fr. — Enseignement primaire, 3.000 fr. — Subvention de la Ville pour le Collège de jeunes filles et sommes à valoir pour déficit s'il y a lieu, 3.500 fr.

CHAPITRE II
DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

En moins. — Exposition internationale de 1911, 10.000 fr. — Deuxième et troisième semestrialités de l'emprunt de 420.000 fr. pour la purification des eaux de la Lys, 8.000 fr. — Intérêts et amortissements de l'emprunt de 6 millions, 5.000 fr.

CHAPITRE III
DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES

En moins. — Indemnités pour débordement du ruisseau de l'Espierre, 2.500 fr.

DÉPENSES NOUVELLES

En moins. — Première annuité sur le prix d'acquisition aux Hospices des immeubles situés rues du Moulin et de Lille, 7.000 fr. — Service des Fourneaux économiques, 25.000 fr. — Fonctionnement de l'Ecole pratique et ménagère de jeunes filles, 2.500 fr. — Assurances diverses, 3.000 fr.

En résumé, les comptes d'administration et de gestion de l'exercice 1912 présentent les résultats suivants :

Recettes, 7.387.604 fr. 17. — Dépenses, 7.478.171 fr. 06. — Excédent des dépenses sur les recettes, 90.476 fr. 89. — Le reliquat de l'exercice 1911 étant de 1.206.331 fr. 34, il reste à reporter au budget supplémentaire de 1913 1.205.854 fr. 45.

Ces comptes paraissant régulièrement établis, votre se Commission vous propose de les approuver.

Signé : H. VERBEURGT. »

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE 1913

« Messieurs, le budget supplémentaire de 1913 qui vous est soumis est la suite du compte administratif de l'exercice 1912.

Indépendamment des reports de l'exercice clos et des fonds d'emprunts, il accuse en recettes nouvelles une somme de 552.261 fr. 26 contre des dépenses de même nature s'élevant à 787.030 fr. 04.

La balance générale s'établit comme suit :

Recettes	2.054.650 65
Dépenses	2.054.201 39
Excédent de recettes	449 24

Ce document paraissant bien établi en recettes et en dépenses, nous vous proposons, au nom de votre se Commission, de le revêtir de votre approbation.

Signé : H. VERBEURGT. »

La bande à Fifi Volard rentre en scène

UNE MAISON CAMBRIOLÉE RUE COLBERT
LES CONSTATATIONS — L'ENQUÊTE

On n'avait plus entendu parler depuis l'été dernier de la fameuse bande à Fifi Volard, qui se signala par tant d'audacieux exploits.

Voici que MM. les escarpes associés se sont « remis au travail » et il est probable qu'ils nous préparent une longue série de cambriolages, si toutefois la police ne met un frein à leur ardeur en les arrêtant.

EN REVENANT DE WIMEREUX

Mme Emile Briet, propriétaire, veuve de l'ancien maire de Zudrycke, demeurant à Roubaix, rue Colbert, 46, était partie il y a une quinzaine de jours à Wimereux. Rentrée jeudi matin, Mme veuve Briet arrivait chez elle vers dix heures et demie. Une désagréable surprise devait l'y attendre.

LA SERRURE ENCHANTÉE

Mme Briet eut beau tourner et retourner la clef dans la serrure, celle-ci ne voulut pas céder. Inquiète, Mme Briet se rendit chez un serrurier, lequel arriva aussitôt avec tous les outils nécessaires, mais ses efforts restèrent vains et la porte demeura inexorablement close. Les « rossignols » se refusèrent à chanter, les passe-partout eux-mêmes ne voulurent pas passer, et il fallut se résoudre à l'escalade.

A L'ASSAUT

Le serrurier pénétra dans un terrain vague contigu à la maison et situé à l'angle des rues Colbert et Mirabeau, puis à l'aide d'une échelle il franchit le mur de clôture et se trouva dans la cour de l'immeuble. La porte de derrière, qui avait été fracturée, était grande ouverte, quant à la serrure de la porte d'entrée, le pêne en avait été immobilisé au moyen d'un clou, ce qui expliquait le mystère de sa résistance à toute épreuve.

DES VOLEURS AVAIENT PASSÉ PAR LA

Evidemment, la maison avait été cambriolée et les malfaiteurs avaient précisément emprunté pour pénétrer dans l'immeuble le même chemin qu'avait pris le serrurier. Ils s'étaient facilement introduits dans le terrain vague dont nous parlons plus haut, une brèche existant dans la haie de clôture.

Une fois dans la place ils avaient fracturé la porte de derrière à l'aide d'un instrument trouvé dans une dépendance et pour se mettre à l'abri d'une surprise possible résultant du retour inopiné de la propriétaire ils avaient « cloué » la serrure de la porte d'entrée comme un simple canon pris à l'ennemi.

Toutes les pièces, au rez-de-chaussée comme à l'étage, avaient été minutieusement fouillées portes intérieures et meubles avaient été fracturés et le contenu de ceux-ci jetés pêle-mêle sur le parquet.

Partout régnait le plus grand désordre et, sur un meuble, bien en évidence, les malfaiteurs avaient laissé un billet portant cette suscription : « Vive la bande à Fifi Volard! »

UN BUTIN SÉRIEUX

L'opération avait d'ailleurs été pour la bande assez fructueuse. Deux bracelets en or, une somme de 600 francs en billets de banque, qui se trouvait dans un portefeuille enfermé dans une armoire, 100 francs en or dont une pièce de 50 francs, avaient en effet été enlevés.

Par contre, les malandrins avaient abandonné un petit couteau de poche appartenant à l'un d'eux.

LA POLICE ENQUÊTE

Informé par Mme Veuve Briet, M. Barthouil, commissaire de police du 2me arrondissement, se rendit immédiatement sur les lieux et commença aussitôt une enquête. Il saisit le couteau laissé par les malfaiteurs mais cet instrument qu'on peut trouver dans le premier bazar venu ne saurait évidemment constituer un indice sérieux. Le magistrat releva cependant des empreintes digitales ici et là, mais ces empreintes sont très peu apparentes et il est probable que les malandrins ont « travaillé » avec des gants.

M. Barthouil a pu cependant établir que le cambriolage a été opéré dans la nuit de dimanche à lundi, car des voisins, lesquels, d'ailleurs n'ont entendu aucun bruit n'aperçu aucun indice suspect, ont remarqué que lundi matin, une fenêtre de l'étage donnant sur la rue Colbert était ouverte. Supposant que la propriétaire était rentrée de voyage, les voisins ne s'étaient pas autrement inquiétés de ce détail.

L'enquête continue et deux agents du service de la sûreté ont été mis, dans ce but, à la disposition de M. Barthouil.

DEUX ARRESTATIONS MOUVEMENTÉES

Dans l'après-midi de jeudi, vers 4 heures et demie, les nommés Louis Vanoteghem, 18 ans, maçon, rue Dessaix, 19, et Edouard Delattre, 17 ans, demeurant rue Hoche, 30, ont été arrêtés rue de l'Epeule, après une poursuite mouvementée, par les agents Petit et Capelle. Ces deux individus avaient dérobé des chaussures dans un magasin de la rue de l'Epeule.

Conduits au commissariat du 2e arrondissement, ils ont été interrogés par M. Barthouil. Après quoi ils ont été déférés au parquet.

Neurasthénique à 66 ans

Mme Célina Prouvost, 66 ans, ménagère, demeurant rue du Nouveau-Monde, cour Segard, a été trouvée pendue à son domicile hier, vers deux heures de l'après-midi.

Le cadavre de la désespérée a été transporté à la morgue et sera examiné par M. le docteur Labbe, médecin-légiste.

C'est la neurasthénie qui aurait poussé la sexagénaire à en finir avec une vie sans joies.

UN TRISTE SIRE

L'Italien Fortuné Pergolat, originaire de Pitigliana et habitant à Paris, séjournait à Roubaix chez M. Vergeylen, cabaretier. Ce triste individu abusa de la fillette de son hôte, la jeune Yvonne, âgée de 5 ans.

M. Gobert, juge d'instruction, chargé de cette affaire, l'a renvoyé devant la Cour d'assises.

UN BECANIER

Le nommé Henri Pitighem, 17 ans, donneur de fils à Roubaix, est inculpé d'un vol de vélo. Pour ce délit il comparaîtra devant le tribunal correctionnel à la date du 28 juin.

IL VENDIT LA LESSIVEUSE

Procès-verbal, pour abus de confiance, a été dressé au sieur Emile Beinlein, 26 ans, marchand des quatre-saisons, demeurant rue Jacquart, 112, qui a vendu une lessiveuse, laquelle lui avait été confiée en location par M. Paul Jacobs, cafetier, 226, rue Carnot, à Wattrelos.

UN « BUVEU A L'ŒIL »

Un individu disant se nommer Camille Richard a fait l'objet d'un procès-verbal pour filouterie d'auberge au préjudice de M. Vanoverveld, cabaretier, rue Lacroix, 204.

UN CHIEN ERRAIT...

Le service de la fourrière a capturé hier un chien errant sur la voie publique sans collier ni muselière.

ELLE VOULAIT MOURIR

Une jeune fille de 18 ans, Marie Delaupaul, tisserande, demeurant 39, rue Sainte-Elisabeth, a tenté de se suicider en absorbant un médicament préparé par M. Corbeaux, pharmacien, rue de Lannoy, destiné à l'usage externe et composé d'eau distillée et de phénosalyl.

M. le docteur Dispa, mandé, a fait admettre la désespérée à l'hôpital. Elle a refusé de faire connaître les mobiles qui l'avaient fait agir.

LES CONCESSIONS ÉCHUES AU CIMETIÈRE

Les terrains du cimetière communal, désignés ci-après, vont être repris par la ville, savoir :

1. Les terrains concédés pour 15 ans et dont les actes sont expirés avant le 1er juillet 1913.

2. Les terrains concédés pour 30 ans et dont les actes sont expirés avant le 1er juillet 1911.

En conséquence, les propriétaires d'épitaphes placées sur ces terrains sont priés de les faire enlever avant le 1er août prochain, à défaut de quoi il y sera procédé d'office.

L'HONNÊTE GAMIN

Le jeune Marius Bouche, 9 ans, demeurant rue du Fontenoy, cour Moreau, passait hier matin dans la rue des Chasseurs quand il trouva sur un trottoir une somme de 120 francs en louis d'or enveloppés dans un morceau de panier.

L'enfant s'est empressé d'aller porter sa trouvaille à M. Guiraud, commissaire de police du 1er arrondissement.

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'INSTITUT TURGOT

L'excursion annuelle d'une journée qui aura lieu le dimanche 29 juin, à l'Exposition de Gand, s'annonce comme un grand succès.

Le nombre des adhésions augmente de jour en jour et atteint actuellement le double des excursionnistes des années précédentes.

Les dernières inscriptions seront reçues jusqu'au dimanche 22 juin, au concierge de l'Institut Turgot, 76, rue du Collège.

AMICALE BREZIN

L'amicale de la rue Brézin organise son excursion annuelle en breacks le dimanche 29 juin au Mont-de-l'Enclus.

Départ de l'école à 6 heures 1/2 précises du matin. Arrivée au Mont-de-l'Enclus à 11 heures. Apéritif-concert de 11 heures 1/2 à 12 heures 1/2. Dîner au restaurant au « Bouquet Roubaisien ». Menu : potage, bœuf, légumes, rosbeef, pommes nature. Fromage, café, cognac, bière à discrétion.

L'après-midi, vieux au bois, bal champêtre.

Retour à Roubaix vers 22 heures.

Sociétaires, 4 fr. 25 ; étrangers, 4 fr. 75 ; cyclistes, 2 fr. 50.

Dernier délai d'inscription, dimanche 22 courant à midi. A cet effet, le secrétaire se tiendra à l'école pour recevoir les inscriptions demain samedi 21 courant de 10 heures 1/2 à 20 heures 1/2 et dimanche 22 de 11 heures à midi.

SUCREZ VOS FRAISES AVEC
LE SUCRE BÉGHIN

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Ce soir, à huit heures, répétition générale.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 19 juin 1913

Naissances. — Charles Dantan, rue de Condé, 38, cour Dnalluin, 4. — Antoinette et Marie-Thérèse Candelier, rue de Lannoy, 310. — Irène et Rémi Duyck, rue Basse-Masure, 116. — Léon Deconninck, rue de Maubeuge, 108. — Adrienne De Jaus, rue Isabeau de Roubaix, cour Leclercq, 2. — Thérèse Delattre, place Faidherbe, 14.

Décès. — Céline Prouvost, 66 ans, sans profession, rue du Nouveau-Monde, cour Segard, 2. — Edmond Mulle, 72 ans, propriétaire, rue de Lille, 168. — Jeanne Dauvers, 81 ans, sans profession, rue de Barbieux. — Elisa Bouchery, 75 ans, sans profession, rue Blanchemaille. — Odo Chasne, 44 ans, contremaître, rue d'Alger, 18. — Clotilde Delobelle, 15 jours, rue St-Laurent, 14.

CROIX

TRAIN SPÉCIAL POUR DUNKERQUE. — Pour récompenser les élèves ayant obtenu le certificat d'études primaires, comme les années précédentes, la municipalité organise pour le lundi 4 août, fête des Fabricants, un train spécial pour Dunkerque au prix de 3 fr. aller et retour, les inscriptions seront reçues à la mairie.

Les familles des élèves et les amis des écoles laïques y sont cordialement invités.

UNION CHORALE. — A l'occasion du festival de Douai, répétition générale aujourd'hui à huit heures et demie du soir, salle des fêtes. Réunion du comité le lendemain samedi.

WATTRELOS

NOS ECOLES. — Nous avons publié hier et avant-hier les noms des élèves des écoles communales du centre (filles et garçons) qui ont obtenu le certificat d'études.

Voici la liste des élèves des autres écoles communales de Wattrelos reçus aux examens du certificat d'études :

Ecole de garçons de la Baillerie. — Aliot Albert, caserne des Douanes, rue d'Audenarde. — Braie Emile, rue de la Baillerie, cour Tonnette — Briez Marcel, rue de la Baillerie, Hauts-Jardins. — Coquelle Fernand, rue de Mouscron, 189 bis. — Dubrulle Marcel, sentier Delbart, Broche-de-Fer. — Florin Jules, rue Vallon. — Ecete Albert, rue Vallon, 3. — Turpyn Gustave, Estaimpuis, près de la gare d'Herseaux. — Vandasle Jules, rue de la Citadelle, 45, à Herseaux. — Vreck Albert, sentier de la Plume, 70.

Ecole de garçons du Plouys. — Salembier Charles.

Ecole de garçons du Crétinier. — Dorpe Jules. — Codron Archange. — Blandeau Lucien. — Delcroix Gustave. — Flipo Jules. — Kerman Paul. — Lepers Henri. — Mercier Léon. — Salembier Maurice. — Vercruysse Albert. — Vuylsteker Marcel.

Ecole de garçons du Touquet. — Verdonck Jules, hameau de la Martinoire. — Vandamme Georges, hameau du Petit Tournai.

Ecole de filles de Beaulieu. — Houttemane Gabrielle, rue du Gauquier. — Lacroix Marcelle, rue de la Bouillerie. — Lerouge Adrienne, rue Delmarre. — Mercier Diane, rue d'Audenarde.

Ecole de filles du Crétinier. — Barbieux Juliette, rue Saint-Vincent-de-Paul, 10. — Barbe Suzanne, rue Monge, 19. — Bauziere Renée, rue Miribel, 58. — Catel Hélène, rue des Trois-Couleurs, 22. — Couteliez Henriette, rue du Petit-Tournai, maison Segard. — Debusquoy Hélène, rue du Petit-Tournai, maison Leplat, 11. — Delcroix Marie, rue du Sapin-Vert, 428. — Dewismes Irma, rue Jean-Bart, 3 — Laga Marthe, rue Faidherbe, rangée Carette, 1. — Six Lucienne, rue Jeanne-d'Arc, 23. — Vanseie Raymonde, rue Charles-Quint, 11. — Verniers Madeleine, rue des Champs, 4. — Watteau Marie, rue de Tourcoing, 135.

Ecole de filles du Touquet. — Castel Albertine, rue du Mont-à-Leux, 473. — Coppens Marie, rue de Boulogne, 13. — Gadinne Julienne, rue du Vieux-Bureau, 91. — Luypaert Marie, Sapin-Vert, rue du Damier, 36.

LA DUCASSE. — C'est dimanche 22 juin que s'ouvrira la grande ducasse annuelle de Wattrelos. A cette occasion, la permission de deux heures du matin est accordée à tous les cafés et estaminets les 21, 22, 23 et 24 juin.

Comme les années précédentes, cette ducasse amènera à Wattrelos de nombreux promeneurs de Roubaix, Tourcoing et environs.

La Grand'Place est entièrement garnie d'établissements forains et plusieurs sont installés place du Moulin.

Lundi 23 juin aura lieu la grande braderie de la rue du Moulin.

LA FÊTE NATIONALE. — Les membres de la commission municipale des fêtes se réuniront mercredi 25 juin, à huit heures du soir, à la mairie, en vue d'arrêter le programme de la fête du 14 juillet.

ON DANSERA. — A l'occasion de la ducasse, il y aura grand bal salle Briffaut, café de la Cloche, dimanche, lundi et mardi prochains. Toute la jeunesse wattrelosienne s'y rendra.

DEUX CHUTES. — Emile Briffart, 22 ans, charretier chez M. Carbier, camionneur, a été blessé au genou droit en tombant d'un tombereau. Le blessé devra rester au repos pendant une quinzaine de jours.

Camille Van Thorre, occupé aux établissements Kuhlmann, est tombé sur le brancard de sa brouette et s'est fait une forte contusion thoracique avec plaies superficielles, 15 jours de repos.

LES CONTRAVENTIONS. — Trois gamins de Mouscron, Marie Vandeville, 11 ans, Maurice Vambeuque, 10 ans, et Michel Michel, 11 ans, ont été gratifiés d'un procès-verbal pour avoir causé des dégâts dans un champ d'avoine appartenant à M. Huss.

— Jules Chevalier, 20 ans, ébéniste, et François Van Voleux, 23 ans, chauffeur, ont fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir fait du vélo sur un trottoir.

ETAT-CIVIL de WATTRELOS. — *Décès.* — Hubert Demedts, 9 mois, rue Vallon, cour Lepoutre. — Marie Hayart, 3 ans, Nouveau-Monde, maisons Vanmeenen.

WASQUEHAL

UN DOMESTIQUE INDÉLICAT. — Embauché comme domestique par Mme veuve Lecomte, hâleuse de bateau, quai des Canonniers, à Wasquehal, lundi matin, le nommé Auguste Evrard, âgé de 20 ans environ, a volé, dans le magasin de sa patronne, un vélo qui y avait été déposé.

Mardi matin, son domestique n'ayant pas reparu, Mme Lecomte a déposé une plainte et mercredi matin une enquête a été ouverte par la gendarmerie.

Arrêté mercredi à Mouvaux, Evrard n'a pu être maintenu en état d'arrestation car il avait vendu le vélo et le flagrant délit n'existait plus.

LANNOY

LE 3e CONGRES RÉPUBLICAIN RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

Nous avons reproduit le libellé de la convocation officielle au 3e congrès républicain R. et R.-S. qui se tiendra à l'Hôtel de Ville de Lannoy le dimanche 29 juin, à deux heures et demie.

Voici l'ordre du jour de cette réunion :

Constitution du bureau. — Allocution de Bienvenue du président — Procès-verbal du 2e congrès de Lyx ; adoption — Rapport ; déclarations du Comité central par le secrétaire. — Renouvellement du Comité central. — Propositions des ligues communales. — Allocution du candidat. — Discours de M. Daniel Vincent, député du Nord. — Allocutions diverses et clôture du congrès.

HEM

TOMBE D'UNE VOITURE. — Léon Tangre, 40 ans, domestique à l'usine Meillassoux et Mulaton, s'est blessé le bras droit et les côtes droites, — 10 jours de repos.

TOMBE D'UN VASISTAS. — Lampe Moise, 23 ans, apprêteur à l'usine Meillassoux frères et Mulaton, est tombé d'un vasistas et eut, dans sa chute, l'artère radiale droite sectionnée par un morceau de verre.

Les soins les plus immédiats lui furent donnés à l'usine et un docteur appelé d'urgence, compléta les mesures prises pour arrêter l'effusion de sang.

L'infortuné devra prendre un repos d'un mois.

POUR VOTRE TOILETTE, MADAME

Gazette Tourquennoise

MÈRE L'OIE A DU CHAGRIN

Hier dans l'après-midi, l'honorable M. Ducarnin, maire de Comines, se trouvait au Grand Café, avec quelques amis, lorsque mère l'oie vint à passer. La vieille volaille l'ayant remarqué s'est mise à pleurer. Pourquoi ce chagrin ? Pauvre oie ! Est-ce parce que tu as peur que ton candidat du pays se fasse balayer pour toujours de ce canton Nord ? Indécis jusque maintenant par la réaction et les pouvoirs de Rome ? Les malheureux ouvriers des villages qui le composent commencent à en avoir assez de ton pape Croussesu et de ses cardinaux pontifiant, et bientôt ce sera pour eux le débâcle. L'ouvrier pourra enfin respirer librement sans être mouchardé. C'est à son secours que nous allons avec notre sympathique candidat M. Edouard Dewally, l'ami de tous les ouvriers.

LA RÉACTION EN ÉMOI

Comme son confrère de l'oie, le *Journal de Roubaix* jette un cri d'alarme, et fait une révision des réunions que les sections de la Solidarité Républicaine ont tenu depuis quinze jours, avec, bien entendu, un commentaire.

Une chose qu'il oublie de dire, c'est que dans chaque réunion on fait une active propagande pour le *Courrier du Nord*, qui est son terrible adversaire et qui l'empêche de mettre et de cadenasser notre grand Parti, et la Solidarité Républicaine de Tourcoing et de ses cantons. Nous le remercions quand même de son amabilité à notre égard.

RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez MM. Charles Tiberghien et fils, rue de l'Alma, à Tourcoing, Lecoeur Charles, 31 ans, tisserand, a reçu une bascule sur le pied en retirant une corde ; plaie par écrasement du gros orteil gauche, 3 semaines de repos.

— Chez MM. Tiberghien et fils, rue de Lille, à Tourcoing, Castelain Auguste, 37 ans, apprêteur, demeurant rue du Brun-Pain, à Tourcoing, a eu la main prise entre une colonne et un chevalet roulant qu'il voulait arrêter. Plaie par écrasement de l'auriculaire droit qui nécessitera probablement l'amputation de la troisième phalange, 3 semaines.

— Chez MM. Desurmont-Joire et fils, rue du Chêne-Houpline, Coussement Palmyre, 19 ans, a reçu un poids de pression sur le pied ; contusion profonde et contuse de l'orteil ; docteur Delgrange, 15 jours.

— A la Société anonyme des Fonderies de la Tossée, Laby Louis, 39 ans, mouleur, a eu le pouce écrasé en accrochant une chaîne à un chassis en fonte ; contusion par écrasement des deux phalanges du pouce droit, 15 jours.

— Chez M. Charles Tiberghien et fils, rue de l'Alma, Desprez Léon, 14 ans, bacleur, a buté le pied contre le rail du métier ; contusion du pied gauche à niveau des orteils, 15 jours.

— A la Brasserie du Virolois, à Tourcoing, Spriet Léon, laveur de tonneaux, a reçu une caisse sur la main droite ; plaie de la paume de l'amain droite. Docteur Debuchy, 15 jours.

— Chez MM. Leplat et fils, rue de Guinemer à Tourcoing, Delmotte Marie, 26 ans, doubleuse, a reçu un cursoir sur l'œil ; ulcération centrale de la cornée, 15 jours.

— Chez Mme Motte-Devavrin, rue des Anges, Demarque Jules, fileur, 43 ans, a reçu un chardon dans l'auriculaire gauche 15 jours.

CHAMBRE SYNDICALE OUVRIÈRE TEXTILE DE TOURCOING

On nous prie d'insérer :

Tous les camarades sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le dimanche 22 juin, à 3 heures précises du soir, au siège, Maison du Peuple, 105 rue de la Cité, pour y discuter l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des procès-verbaux. — 2. Compte-rendu financier. — 3. XIVe Congrès national.

Nous espérons que tous les camarades se feront un devoir d'y assister comme leur devoir les y oblige.

La Commission.

Les livrets seront rigoureusement exigés à l'entrée.

FÊTE NATIONALE

Voici le programme des fêtes à l'occasion du 14 Juillet :

La fête sera annoncée le dimanche 13, à 7 heures 3/4 du soir, et le lendemain 14, à 6 heures du matin, par des sonneries de cloches.

Samedi 13 juillet. — A 4 heures et demie du soir, distribution de gâteaux aux élèves des Ecoles communales de garçons, fille et maternelles.

Dimanche 13 juillet. — A huit heures du soir, Grand-Place, exécution musicale par la société des trompettes « La Revanche Tourquennoise ».

Journée du lundi 14 juillet. — A 5 heures et demie du matin, concours de pinsons, offerts aux amateurs de Tourcoing et des communes de ses cantons. (Une affiche spéciale en donnera les détails et le règlement). — A 7 heures, distribution de secours extraordinaires au administrés du Bureau de bienfaisance et aux pensionnaires des Hospices. — A 8 heures et demie précises, dans leur quartier respectif, groupement des sociétés prenant part à la fête. (Un avis fera connaître à chaque société l'endroit des groupements). — A 9 heures et demie, rue de Menin, réunion des sociétés, tête du cortège à hauteur de la rue Houchard, avec prolongement vers la rue de la Lille et la rue Racine, et revue par l'administration et le Conseil municipal. Défilé des Sociétés qui parcourront l'itinéraire ci-après : rues de Menin, Saint-Roch, du Calvaire, Delobel, Nationale, Saint-Jacques, Grande-Place, rue de l'Hôtel-de-Ville, place Victor Hassebroucq, dislocation par les rues de la Paix et Nationale. Tirage des primes le mardi 15, à 11 heures, à l'Hôtel-de-Ville. — A 11 heures et demie précises, Grand'Place, Chœurs patriotiques à deux voix, exécutés par un groupe de garçons et de filles des Ecoles communales, avec accompagnement par la Fanfare « Les Intimes », sous la direction de M. Guillaume, officier d'Académie. A l'issue de l'exécution, défilé des enfants par les rues de Lille, Martine, place de la République, rue de l'Hôtel-de-Ville et place Victor Hassebroucq, dislocation rue Nationale. — A midi, Grande-Place, Concert par la Musique municipale et la Société nationale des « Orphéonistes Crick-Sicks ». — A midi et demi, Hall du Bureau de bienfaisance, banquet offert à des orphelins de l'Assistance publique. — A 2 heures, quai du Halot, concours de pêche à la ligne. (Une affiche spéciale en donnera le détail). — A deux heures et demie, concours de chant individuel, comique, de duos, de quatuors et de déclamation, théâtre municipal, salle d'auditions de l'Ecole nationale de musique, Hall de la Bourse du Commerce, Gymnase municipal, rue de Gand. (Peuvent participer à ces concours les habitants de Tourcoing, et des communes de ses cantons. — A trois heures et demie, canal de Tourcoing (quai de Cherbourg) organisé par la société « Les Enfants de Neptune ». — A 4 heures, place Thiers, fête aérostatique, avec pluie de jouets ; concert par la Société de trompettes « La Revanche Tourquennoise ». — A 5 heures et demie, place de la République, fête de gymnastique par l'Union Tourquennoise ; pendant les exercices, concert par la fanfare « Les Intimes ». — A 6 heures, ascensions aérostatiques, place de la Gare, par M. P. Dubois, aéronaute tourquennois ; place du Calvaire, par le Club Tourquennois. — A partir de 8 heures et demie du soir, grands concerts aux kiosques de la Grande-Place, du Jardin du Palais-de-Justice, de la Croix-Rouge et du Blanc-Seau. — A 9 heures, places de la République et Charles Roussel, fête aérostatique de nuit. — A 9 heures et demie, grands bals populaires, place Thiers, des Printemps, de la Croix-Rouge, Saint-Louis et de la Gare. — A 10 heures et demie, boulevard de l'Egalité, à hauteur de la rue de Moscou, grand feu d'artifice. — A la chute du jour, embras